

# Synthèse académique

**Date** : 3 janvier 2011

**Académie** : CRETEIL

**Nombre de réunions ayant eu lieu dans l'académie** : 19

**Nombre de participants** : 1269

**Typologie des participants** : personnels de l'éducation nationale (chefs d'établissements et directeurs d'écoles, corps d'inspection, personnels médicaux, enseignants et non enseignants), parents d'élèves, élèves, élus, personnels communaux et des administrations locales, représentants des associations complémentaires de l'école, organisations syndicales des enseignants et personnels.

## Orientations et mise en oeuvre

Le recteur a reçu les représentants des associations et des organisations syndicales, laissant aux départements le choix d'organiser des tables rondes. Les inspecteurs d'académie ont opté majoritairement pour des débats ouverts au monde associatif ainsi qu'aux représentants du tissu économique et social. Tous les niveaux de l'école (premier et second degrés) ont été concernés.

Lors de chaque débat, l'objectif général du débat a été rappelé, à savoir la question de l'équilibre entre le temps de l'école, le temps péri scolaire, le temps extra scolaire. Il apparaît en effet impossible d'engager une réflexion sur les rythmes sans interroger ces temps qui structurent la journée de l'enfant. La présence d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus et de représentants associatifs à ces débats permet de réfléchir à tous ces temps qui ne doivent pas être opposés mais au contraire articulés.

## Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ? Discussion sur le constat (dimension nationale et locale)

Au cours de plusieurs débats, des participants ont mentionné le fait qu'aucune consultation identique n'avait été mise en place au regard de la suppression de la demi-journée de classe du samedi. Le sentiment que tout semble joué d'avance a été relevé par certains, qui pensent que les conclusions ne seront pas prises en compte et que les moyens d'un vrai débat ne seront pas mis en place. Les représentants des personnels souhaitent que les conclusions ne répondent pas à des choix politiques mais à une prise en compte de l'intérêt des enfants et des élèves.

En préambule, les enseignants ont analysé les rythmes actuels. Ils ont constaté que les enfants sont fatigués, précisé que les programmes sont trop lourds et qu'il y a trop d'élèves par classe. Ils ont estimé que l'aide personnalisée est une fatigue supplémentaire, même si elle ne concerne que quelques élèves.

Ils ont mentionné le fait qu'il n'était pas souhaitable de réduire le temps d'enseignement, et ont dénoncé la suppression du samedi matin qui a eu comme conséquence, de leur point de vue, de priver les élèves de 72h de classe, de concentrer le programme sur un temps réduit. Pour que l'école remplisse mieux sa mission, certains participants ont affirmé qu'il ne faut pas pour autant qu'il y ait moins d'école.

Lors du débat, il est apparu également qu'il n'y avait pas unanimité de points de vue entre enseignants, parents et chronobiologistes. Des témoignages ont d'ailleurs illustré ce fait, puisque des parents ont témoigné d'une satisfaction du fonctionnement à 4 jours, alors que d'autres personnes ont relevé les points faibles de cette organisation. Les élèves sont particulièrement éveillés le matin entre 10 et 11 heures et l'après-midi entre 15 et 16 heures. En dehors de ces deux périodes, les élèves sont moins attentifs, voire fatigués. C'est le cas en particulier le matin au moment où débute la classe.

Il a été relevé également que la validité des comparaisons entre les performances des systèmes éducatifs des différents pays européens était discutable car beaucoup de variables diffèrent d'un pays à l'autre. Tous les participants reconnaissent que c'est la France qui a l'année scolaire la plus intense.

Pour les enseignants, le week-end de deux jours pose problème. En effet, l'enfant se couche tard les vendredis et samedi soirs, voire le dimanche du fait de ces activités ou suite à un départ en week-end. L'attention en classe en est donc modifiée, l'enfant arrivant fatigué à l'école le lundi mais aussi le jeudi. Certains participants ont précisé toutefois que cela permettait aux familles de bénéficier de deux journées complètes pour se retrouver et favoriser l'organisation des prises en charge des enfants dans le cadre des gardes alternées.

La suppression des cours le samedi matin, même si elle est restée un point ne faisant pas unanimité chez les parents, est jugée dommageable par certains enseignants en cela que cette matinée permettait une relation entre l'enseignant et les familles. Les enseignants de maternelle ont rappelé le faible taux de fréquentation le samedi matin.

Lors des débats le risque de créer des inégalités entre les communes a été abordé, en particulier la prise en compte des différences entre le monde rural et les villes. La question du financement des activités extra scolaires a également fait l'objet du débat (les locaux, leur entretien, les personnels – recrutement, statut, qualification). La compétence régalienne de l'Etat a été souvent réaffirmée avec le souhait d'un temps suffisant pour mettre en place une nouvelle organisation des temps posant également celui de la pérennité.

# Les priorités à prendre en compte et les spécificités académiques.

## Les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant / adolescent

- Adapter l'enseignement dans le respect des rythmes biologiques et des pics de vigilance de l'enfant (concentrer les nouveaux apprentissages sur les temps repérés de vigilance). Temps de récréation peu cohérents avec ces pics (10h30 et 15 heures). L'interclasse méridienne doit permettre une réelle coupure pour le déjeuner et une véritable pause pour les enfants. Des chefs d'établissement indiquent que meilleures seront les conditions d'organisation des repas, moins il y aura d'incidents de vie scolaire à déplorer. La question du respect des rythmes physiologiques en maternelle et du respect de l'intimité des enfants aux toilettes est soulevée.
- Certains participants élargissent la réflexion à la question de l'emploi du temps des enseignants qu'il faudrait également réaménager pour trouver une meilleure adéquation rythmes des élèves/des personnels/de la société.
- La question des transports scolaires est une contrainte majeure dans les départements ruraux (Seine-et-Marne). Elle impacte les aménagements de rythme proposés par certaines écoles d'où la nécessité d'une concertation avec les collectivités gestionnaires de ces services.
- Prendre en compte les rythmes biologiques de l'enfant, c'est aussi réfléchir à l'accompagnement à mettre en place, avec tout ce que cela implique (transports scolaires), avec les services communaux pour mieux prendre en charge les enfants dans les temps péri et extra scolaires.

## Les priorités liées aux contenus d'enseignement

La réflexion engagée ne doit pas être précipitée mais elle doit favoriser dans le cadre du socle commun, une réflexion d'ensemble sur le temps scolaire, les contenus des programmes, les diverses activités de l'enfant :

- Des emplois du temps intégrant les rythmes biologiques de l'enfant (importance de la pause méridienne, par exemple), sans oublier l'importance des conditions matérielles d'accueil des élèves durant ces temps informels (récréations, repas, ...).
- Les durées et rythmes des séquences d'enseignement (heure, demi-journée,...).
- La répartition des temps d'apprentissage (journée, semaine, trimestre, année) et l'adaptation des programmes.

- La prise en compte des cycles, de la durée totale des études.
- Dans le second degré, le souhait est exprimé de sortir de la contrainte des 55 minutes pour mieux adapter la durée des séances aux contenus d'enseignement.
- Lors d'une discussion sur l'allègement des programmes et horaires réglementaires du 2<sup>nd</sup> degré, il est rappelé le paradoxe qui veut que si un consensus peut être trouvé parmi les enseignants sur cette question, les mêmes enseignants sont moins enclins à accepter que le temps dédié à leur discipline soit diminué.
- La modification des rythmes scolaires ne doit pas aboutir à un transfert de compétences des enseignants vers des intervenants ou animateurs.
- On relève la proposition d'impliquer plus fortement les CDI dans l'offre d'activités durant la pause méridienne.

### **Les priorités liées à l'organisation de l'enseignement**

Beaucoup d'éléments sont apparus dans les débats, sans faire l'objet de constats partagés :

- La journée de classe est jugée trop longue alors que l'année (140 jours de classe) est jugée insuffisante. Il faudrait travailler sur le lien entre rythmes – enfant-pédagogie pour équilibrer la journée, la semaine et l'année scolaire : toute diminution de la journée scolaire doit conduire à une réflexion sur l'organisation de la prise en charge des enfants : par qui ? Sous la compétence de qui ? Avec quels moyens ?
- Les élèves les plus fragiles sont ceux qui, avec l'aide personnalisée, ont les journées les plus longues.
- Comment doit-on organiser les 6 heures de la journée de classe ? Quel temps laisse-t-on à l'élève pour apprendre, puis pour maîtriser ce qu'il apprend ?
- Depuis sa scolarisation à l'âge de trois ans et jusqu'en 6<sup>ème</sup>, l'enfant aura le même rythme. Faut-il poser la question des âges pour faire varier les rythmes hebdomadaires ?
- Après la classe : que fait-on de 16h30 à 19h00 ? Qui prend en charge l'organisation de ce temps ?
- Les territoires ont-ils à s'interroger sur les rythmes scolaires, voire les définir selon leurs spécificités ou bien faut-il garder un cadrage national, garant d'égalité ? Il n'y a pas d'unanimité sur la question.

- Dans le second degré, on pointe la nécessité de poursuivre la reconquête du mois de juin (problème des examens et des départs en vacances anticipés pour raisons économiques)

### Les priorités liées à la journée de la famille

- Si le rythme scolaire actuel est unanimement interrogé, il ne se dégage pas de consensus sur la manière de coordonner les différents temps de vie de l'enfant (temps scolaire, temps de vie en famille, temps professionnel des parents, temps des activités péri et extra scolaires). De fait, la longueur de la journée des enfants est calquée sur celle des parents. Raccourcir la journée de l'élève ne pourrait qu'impacter le temps péri scolaire et transférer des charges et des problèmes techniques vers les collectivités.
- L'importance du triptyque école, famille, collectivités est rappelée, tant l'articulation entre ces trois co-éducateurs est souhaitée pour améliorer la réussite des élèves.
- La libération du samedi n'est pas partagée de manière unanime, certains rappelant que le samedi matin permettait des échanges avec les familles. La question du mercredi matin est interrogée par les professionnels, les parents, le monde associatif et les élus.

### Les priorités liées à la vie sociale et économique

- Les participants ont souvent cité l'importance de considérations économiques dans la fixation des priorités. Le rythme de 7 semaines de travail suivi de 2 semaines de repos semble plus en accord avec les besoins de l'élève (vacances de Toussaint jugées trop courtes sous leur forme actuelle).
- Dans l'académie, compte tenu de leur appartenance à des milieux défavorisés, des élèves de lycée professionnel ont souvent un travail d'appoint le soir. Ceci les amène à quitter le lycée en fin d'après-midi ; se pose pour ces élèves la question de l'heure de début des cours le matin.
- Les vacances d'été actuelles ont parfois été jugées trop longues. Sur le principe de leur réduction, il ressort que les considérations liées à la vie économique (tourisme notamment) doivent être secondaires et les choix effectués doivent être élaborés avec les collectivités territoriales. Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter aux besoins sociaux et économiques mais aux différents acteurs de résoudre la problématique des rythmes de vie des parents avec ceux de leurs enfants.

## Les principaux axes d'amélioration pour un meilleur équilibre des rythmes scolaires.

- Réduire la journée scolaire en prenant en compte l'âge des élèves (actuellement quelque soit leur âge, tous les enfants sont soumis à la même durée du temps scolaire à l'école).
- Meilleur équilibre à trouver entre travail intellectuel et expression corporelle.

- Réduire les congés d'été au profit d'une véritable alternance de 7 semaines d'école et de 2 semaines de repos et revoir si besoin le zonage des vacances scolaires.
- Adapter les rythmes scolaires au contexte actuel. Les lier aux rythmes de la société et du monde du travail en élaborant, dans toutes les communes, un projet éducatif global
- Réorganiser les transports scolaires.
- Rétablir l'année scolaire sur 36 semaines effectives.
- Articuler le temps d'enseignement et le temps des activités péri scolaires en partenariat avec les collectivités territoriales. Réfléchir à un financement pérenne de celui-ci par l'Etat.